



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations

Référence et Intitulé : CV112-1 - NOUVEAU DPE : quelles obligations applicables dès le 1er juillet 2021 ?

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

## Public

Tous les professionnels de l'immobilier.

## Objectifs pédagogiques

- répondre aux obligations de formations continue loi Alur.
- Mettre à jour ses connaissances juridiques et techniques pour une transaction immobilière.
- Maîtriser les obligations liées au DPE.
- Améliorer le conseil pour le client.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

La genèse du DPE. QCM de démarrage avec 10 questions

La valeur et l'objectif du DPE dans les activités immobilière Gestion/Location, Transaction

Les obligations d'informations et de publicité

Les changements avec le nouveau DPE au 1er juillet 2021 ?

Le planning de son évolution et des obligations

La méthode de calcul unifiée pour tous les logements

Le Double-seuils : énergie primaire et émissions de gaz à effet de serre  
La lisibilité renforcée,



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

Les nouvelles annonces publicitaires

Les nouvelles classes énergétiques du DPE 2021

Le DPE devient opposable quelles sanctions, quelles conséquences dans vos obligations de conseils (Loi ELAN 2018)

La fin des logements très énergivores et carbonés souvent appelés "passoires énergétiques"

La validité des anciens DPE ?

## Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.fr](http://www.unplus.fr)

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.fr](http://www.unplus.fr)

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)

- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

## Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

